Activités de pêche dans l'Antarctique: mesures de conservation et de contrôle

1997/0135(CNS) - 07/10/1997

La commission a adopté le rapport de Mme Patricia McKENNA (Irl, V) sur certaines mesures de conservation et de contrôle applicables aux activités de pêche dans l'Antarctique. Le rapport réitère l'importance du rôle et des mesures prises par la Commission pour la conservation de la faune et de la flore maritime dans l'Antarctique (CCAMLR). Il souligne cependant les graves risques engendrés par la pêche illégale dans cette très vaste étendue et les difficultés de contrôle et appelle les pays partenaires du CCAMLR à envisager la mise sur pied d'un programme international d'observateurs pouvant être utilisés en complément des actions de contrôle menée par la CCAMLR.